

Privilège

main et qui concernait probablement les déplacements des ministres en avion. Il doit donc déposer ce document.

Aussi, quand il répondait à une question du député de Nanaimo—Cowichan, le ministre du Commerce extérieur mentionnait et citait même une lettre envoyée par le gouvernement de la Colombie-Britannique à son ministère. Il doit lui aussi déposer cette lettre.

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Je citais ce document—ci, monsieur le Président, et je serais heureux de le déposer.

M. Gauthier: Comment savez-vous qu'il s'agit de ce document?

M. de Cotret: Si les députés en veulent des copies, je serais heureux de leur en donner.

M. Ouellet: Déposez tous les reçus en même temps.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE**LES CENTRES D'EXCELLENCE**

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je voudrais soulever la question de privilège.

Je pense qu'on reconnaît à l'ensemble des députés le droit collectif d'être traités sur un pied d'égalité. C'est donc une simple question d'équité que de faire en sorte que les renseignements fournis à un député soient mis à la disposition de tous ses autres collègues.

Ma question de privilège découle de la conférence de presse qu'a donnée aujourd'hui le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie au sujet du réseau des centres d'excellence. Je me suis vraiment réjoui de cette nouvelle. Je suis fier de dire que l'Université d'Ottawa dans ma circonscription se chargera avec joie de sept de ces centres.

Je suis cependant tout à fait bouleversé par le fait que, hier soir, tous les députés conservateurs ont appris par la voie du courrier électronique, c'est-à-dire par le réseau de la Chambre des communes. . .

Une voix: Comment le savez-vous?

M. Gauthier: Je le sais parce que deux députés conservateurs me l'ont appris.

Une voix: Et vous les croyez?

M. Gauthier: Que je les croie ou pas, là n'est pas la question.

J'ai découvert en outre, monsieur le Président, car les collaborateurs du député d'Ottawa—Sud ont appris, en téléphonant au cabinet du ministre, que, en fait, tous les députés conservateurs avaient su hier soir, grâce au courrier électronique, que tous les ministres recevraient, ce matin, un exemplaire de cette brève déclaration qui serait communiquée aux autres députés aujourd'hui, vers 13 heures ou plus tard cet après-midi.

Ma question de privilège, monsieur le Président, a trait à l'équité. Je ne conteste ni la valeur ni la teneur de cette déclaration. Je veux simplement savoir s'il est bien vrai que nous sommes tous égaux dans cette enceinte.

M. Lewis: Ce n'est pas vrai.

M. Gauthier: J'entends le ministre de la Justice dire que ce n'est pas vrai. Si ce n'est pas vrai, alors il faudrait faire quelque chose pour remédier à la situation.

Je pense que la coutume, l'usage, une longue habitude, veulent que les gouvernements donnent des renseignements utiles à tous les députés. Il s'agit là de renseignements utiles.

Je demanderai au gouvernement pour quelles raisons il est si cachotier, si avare de renseignements qu'il ne fait pas connaître cette nouvelle à tous les députés, notamment à ceux du caucus libéral et à ceux du caucus néo-démocrate.

Ma question de privilège est simple. Je n'aime pas être traité ici en citoyen de seconde zone. Je ne trouve pas cela juste. Je ne trouve pas cela bien. Je ne pense pas que le gouvernement soit tenu d'agir de la sorte, même si à ce qu'on nous dit il est déjà arrivé au même gouvernement de se montrer si cachotier qu'il a annoncé des décisions à l'extérieur de la Chambre sans nous en informer.

Ce que je soutiens, c'est que dans le cas présent le gouvernement a informé ses députés de la tenue d'une conférence de presse au Musée des sciences naturelles, en leur disant qu'il fallait y aller s'ils voulaient être mis au courant. Nous n'avons pas été invités, monsieur le Prési-